
SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

NOM DU PRODUIT : ARNA PUMP SAVER 16 oz
SYNONYMES : Economiseur d'eau
CODES DE PRODUIT : AR64511
FABRICANT : *****
SECTION :
ADRESSE : 9316 NICOLLET AVE., BLOOMINGTON, MN 55420

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE
D'URGENCE : 612-741-6441
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE
DE CHEMTREC : 800-424-9300
AUTRES APPELS :
NUMÉRO DE
TÉLÉCOPIEUR : 866-391-1691

NOM CHIMIQUE :
FAMILLE CHIMIQUE :
FORMULE CHIMIQUE :

UTILISATION DU PRODUIT : PRODUIT DE NETTOYAGE POUR LAVEUSE À PRESSION

PRÉPARÉ PAR : D.K. ROSEDALE LLC

REMARQUES RELATIVES
À LA SECTION 1 : CLASSE ET DESCRIPTION SIMDUT – CES PRODUITS NE SONT PAS RÉGLEMENTÉS PAR LE SIMDUT.

SECTION 2 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

INGRÉDIENTS :

<u>MÉLANGE BREVETÉ</u> <u>N° CAS</u>	<u>% PDS</u>	<u>% VOL</u>	<u>À DÉCLARER CONFORMÉMENT À SARA 313</u>
	<u>ppm</u> <u>s/o</u>	<u>mg/m³</u> <u>s/o</u>	
OSHA PEL-TWA :	s/o	s/o	
OSHA PEL STEL :	s/o	s/o	
PLAFOND PEL OSHA :	s/o	s/o	
ACGIH TLV-TWA :	s/o	s/o	
ACGIH TLV STEL :	s/o	s/o	
PLAFOND ACGIH TLV :	s/o	s/o	

REMARQUES RELATIVES À LA SECTION 2 :
AUCUN INGRÉDIENT DANGEREUX TEL QUE DÉFINI PAR LA LOI CANADIENNE SUR LES PRODUITS DANGEREUX (LOI C70) OU
PAR LA NORME OSHA 23 CFR 1910.1200

SECTION 3 : IDENTIFICATION DES RISQUES

PRÉSENTATION D'URGENCE : AUCUNE

VOIES D'ENTRÉE : INGESTION : DES NAUSÉES ET DES DIARRHÉES PEUVENT SURVENIR.

EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ

YEUX : PEUT PROVOQUER UNE IRRITATION MINIME ET DE LÉGÈRES DÉMANGEAISONS

PEAU : PEUT PROVOQUER UNE IRRITATION DE LA PEAU CHEZ CERTAINS INDIVIDUS.

INGESTION : PEUT PROVOQUER DES MAUX D'ESTOMAC

INHALATION : S/O

DANGERS AIGUS POUR LA SANTÉ : AUCUN CONNU

DANGERS CHRONIQUES POUR LA SANTÉ : AUCUN CONNU

PATHOLOGIES GÉNÉRALEMENT AGGRAVÉES PAR L'EXPOSITION AU PRODUIT : AUCUNE CONNUE

CANCÉROGÉNÉCITÉ

OSHA : AUCUN CONNU

ACGIH : AUCUN CONNU

NTP : AUCUN CONNU

IARC : AUCUN CONNU

AUTRE :

REMARQUES RELATIVES À LA SECTION 3 : NON DANGEREUX

SECTION 4 : MESURES DE PREMIERS SECOURS

YEUX : RINCER À L'EAU PENDANT 15 MINUTES EN MAINTENANT LES PAUPIÈRES OUVERTES.

PEAU : LAVER AVEC DE L'EAU ET DU SAVON.

INGESTION : FAIRE VOMIR.

INHALATION : s/o

REMARQUES À L'INTENTION DES MÉDECINS OU DES SECOURISTES : NON DANGEREUX

REMARQUES RELATIVES À LA SECTION 4 :

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

LIMITES D'INFLAMMABILITÉ DANS L'AIR, SUPÉRIEURE : LIE 2,6 LSE 12,5
(% PAR VOLUME) INFÉRIEURE :

POINT D'ÉCLAIR :

F : >160°

C :

MÉTHODE UTILISÉE : SOUS CLOCHE

TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION :

F : s/o

C :

CLASSIFICATION DES DANGERS NFPA

SANTÉ : AUCUN

INFLAMMABILITÉ : NFPA 704=1

RÉACTIVITÉ : NFPA 30=III-B COMBUSTIBLE

AUTRE :

CLASSIFICATION DES DANGERS HMIS

SANTÉ : AUCUNE

INFLAMMABILITÉ : AUCUNE

RÉACTIVITÉ : AUCUNE

PROTECTION :

MOYENS D'EXTINCTION : UTILISER UN BROUILLARD D'EAU, UN PRODUIT CHIMIQUE SEC OU DU CO₂. NE PAS UTILISER DE VAPEUR DIRECTE OU D'EAU.

PROCÉDURES SPÉCIALES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE : LE MATÉRIAU NE BRÛLE PAS À MOINS D'ÊTRE PRÉCHAUFFÉ. NE RENTREZ PAS DANS UN ESPACE CONFINÉ EXPOSÉ AU FEU SANS L'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION APPROPRIÉ.

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION : SANS OBJET

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX : SANS OBJET

REMARQUES RELATIVES À LA SECTION 5 :

SECTION 6 : MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL : ARRÊTER LA FUITE À LA SOURCE. ABSORBER LE DÉVERSEMENT AVEC UN MATÉRIAU INERTE APRÈS L'AVOIR DILUÉ AVEC DE L'EAU. ASPIRER.

REMARQUES RELATIVES À LA SECTION 6 :

SECTION 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

MANUTENTION ET ENTREPOSAGE : CONSERVER DANS UN ENDROIT FRAIS ET SEC POURVU D'UNE VENTILATION ADÉQUATE.

AUTRES PRÉCAUTIONS : AUCUNE

REMARQUES RELATIVES À LA SECTION 7 :

SECTION 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE :

VENTILATION : S/O

PROTECTION RESPIRATOIRE : S/O

PROTECTION DES YEUX : LUNETTES DE SÉCURITÉ

PROTECTION DE LA PEAU : GANTS EN CAOUTCHOUC

AUTRES VÊTEMENTS OU ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION : AUCUN

PRATIQUES HYGIÉNIQUES AU TRAVAIL : APPLIQUEZ DES PRATIQUES DE TRAVAIL EXEMPLAIRES.

DIRECTIVES D'EXPOSITION : ÉVITER LE CONTACT PROLONGÉ AVEC LA PEAU.

REMARQUES RELATIVES À LA SECTION 8 :

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE : LIQUIDE VERT CLAIR
ODEUR : AUCUNE

ÉTAT PHYSIQUE : LIQUIDE FLUIDE

pH TEL QUE FOURNI : 10

pH (Autre) :

POINT D'ÉBULLITION :

F : 198°

C :

POINT DE FUSION :

F : S/O

C :

POINT DE CONGÉLATION :

F : -20°

C :

PRESSION DE VAPEUR (mmHg) : 5 mmHg

@

F : S/O

C :

DENSITÉ DE VAPEUR (AIR = 1): Néant

@

F :

C :

GRAVITÉ SPÉCIFIQUE (H₂O = 1) : 0,19

@

F :

C :

TAUX D'ÉVAPORATION : 0,09

BASE (= 1) :

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES (suite)

SOLUBILITÉ DANS L'EAU : COMPLÈTE

POURCENTAGE DE SOLIDES EN POIDS : 2,0 %.

POURCENTAGE DE VOLATILITÉ : >10 %

PAR PDS/ PAR VOL @

F :

C :

COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS (COV) :

AVEC EAU : LB/GAL.

SANS EAU : LB/GAL.

POIDS MOLÉCULAIRE : s/o

VISCOSITÉ : COMPARABLE À L'EAU @

F :

C :

REMARQUES RELATIVES À LA SECTION 9 :

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABLE

INSTABLE

STABILITÉ : 100 %

CONDITIONS À ÉVITER (STABILITÉ) : AUCUNE CONNUE.

INCOMPATIBILITÉ (MATIÈRE À ÉVITER) : AUCUNE

DÉCOMPOSITION OU SOUS-PRODUITS DANGEREUX CONNUS : AUCUN

POLYMÉRISATION DANGEREUSE : AUCUNE

CONDITIONS À ÉVITER (POLYMÉRISATION) : AUCUNE

REMARQUES RELATIVES À LA SECTION 10 :

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : AUCUN

REMARQUES RELATIVES À LA SECTION 11 :

SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES : ÉCOLOGIQUE ET SANS DANGER POUR

L'ENVIRONNEMENT REMARQUES RELATIVES À LA SECTION 12 :

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

MÉTHODE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS : PEUT ÊTRE ÉLIMINÉ DANS LES DÉCHETS NORMAUX

CLASSE DE DANGER RCRA :

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION (suite)

REMARQUES RELATIVES À LA SECTION 13 :

SECTION 14 : INFORMATIONS SUR LES TRANSPORTS

APPELLATION D'EXPÉDITION PROPRE POUR LE MINISTÈRE
DES TRANSPORTS DES ÉTATS-UNIS : PUMP SAVER
CLASSE DE DANGER : NON DANGEREUX SELON LE D.O.T. RÈGLEMENTS
NUMÉRO D'IDENTIFICATION :
GROUPE D'EMBALLAGE :
DÉCLARATION SUR L'ÉTIQUETTE :

APPELLATION D'EXPÉDITION PROPRE POUR
LE TRANSPORT PAR VOIE D'EAU :
CLASSE DE DANGER :
NUMÉRO D'IDENTIFICATION :
GROUPE D'EMBALLAGE :
DÉCLARATIONS SUR L'ÉTIQUETTE :

TRANSPORT PAR VOIE AÉRIENNE
APPELLATION D'EXPÉDITION PROPRE :
CLASSE DE DANGER :
NUMÉRO D'IDENTIFICATION :
GROUPE D'EMBALLAGE :
DÉCLARATIONS SUR L'ÉTIQUETTE :

AUTRES AGENCES :

REMARQUES RELATIVES À LA SECTION 14 :

SECTION 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

RÈGLEMENT FÉDÉRAL DES ÉTATS-UNIS
TSCA (LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES) :
CERCLA (LOI SUR LA RÉPONSE GLOBALE, L'INDEMNISATION ET LA RESPONSABILITÉ) :
SARA TITLE III (LOI SUR LES MODIFICATIONS ET LA RÉAUTORISATION DE LA LOI SUPERFUND) :
CATÉGORIES DE DANGER 311/312 :
INGRÉDIENTS À DÉCLARER SELON LA LOI 313 :

RÈGLEMENTS D'ÉTAT :

RÉGLEMENTATIONS INTERNATIONALES :

REMARQUES RELATIVES À LA SECTION 15 : CE PRODUIT A ÉTÉ CLASSÉ SELON LES CRITÈRES DE DANGEROUSITÉ DU CPR ET LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ CONTIENT TOUTES LES INFORMATIONS REQUISES PAR LE CPR. CE PRODUIT N'EST PAS UNE SUBSTANCE CONTRÔLÉE PAR LE SIMDUT.

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

AUTRES INFORMATIONS : CE PRODUIT PEUT ÊTRE FORMULÉ EN PARTIE AVEC DES COMPOSANTS ACHETÉS AUPRÈS D'AUTRES SOCIÉTÉS. DANS DE NOMBREUX CAS, NOTAMMENT LORSQUE DES MATÉRIAUX EXCLUSIFS OU DES SECRETS COMMERCIAUX SONT UTILISÉS, D.K. ROSEDALE LLC DOIT SE FIER AUX INFORMATIONS FOURNIES PAR LES FABRICANTS OU LES DISTRIBUTEURS DE CES MATÉRIAUX.

INFORMATIONS DE PRÉPARATION :

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ : NOUS ESTIMONS QUE LES INFORMATIONS CONTENUES DANS LE PRÉSENT DOCUMENT SONT À JOUR À LA DATE DE LA PRÉSENTATION DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ, BIEN QU'IL SOIT POSSIBLE QUE CE MÉLANGE LUI-MÊME N'AIT PAS ÉTÉ TESTÉ QUANT AUX DANGERS QU'IL PEUT PRÉSENTER. LA SECTION 1910.1200 DE L'OSHA A ÉTÉ APPLIQUÉE. ELLE STIPULE QUE SI UN OU PLUSIEURS COMPOSANTS DANGEREUX SONT PRÉSENTS À UNE CONCENTRATION SUPÉRIEURE OU ÉGALE À 1,0 %, LE MÉLANGE EST PRÉSUMÉ PRÉSENTER TOUS LES RISQUES QUE PRÉSENTENT CES COMPOSANTS POUR LA SANTÉ. L'UTILISATION DU PRODUIT N'ÉTANT PAS SOUS NOTRE CONTRÔLE, IL INCOMBE À L'UTILISATEUR DE DÉTERMINER LES CONDITIONS D'UNE UTILISATION SÛRE DU PRODUIT. NOUS N'ASSUMONS AUCUNE RESPONSABILITÉ POUR TOUTE PERTE, TOUT DOMMAGE OU TOUTE DÉPENSE, DIRECTE OU INDIRECTE, DÉCOULANT DE L'UTILISATION DES PRODUITS DÉCRITS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT.